

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

76460 Saint-Valery-en-
Caux

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

7 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



**RISQUES CÔTIERS (SUBMERSION
MARINE, TSUNAMI)**

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

FAIBLE



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

4 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



NUCLÉAIRE

E1 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

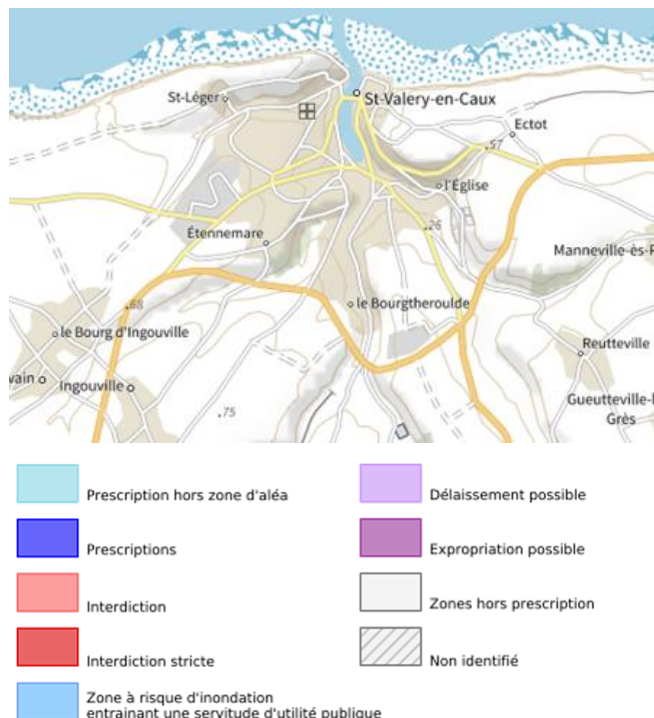
E1 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Saint-valery-en-caux

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM76**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
[Inondation](#)

11 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2333648A	Inondations et/ou Coulées de Boue	02/11/2023	28/12/2023
INTE0100513A	Inondations Remontée Nappe	20/11/2000	26/09/2001
INTE0000309A	Inondations et/ou Coulées de Boue	07/05/2000	21/06/2000
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500070A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	08/02/1995
INTE9500699A	Inondations et/ou Coulées de Boue	29/12/1994	07/01/1996

Risque d'inondation sur Saint-valery-en-caux

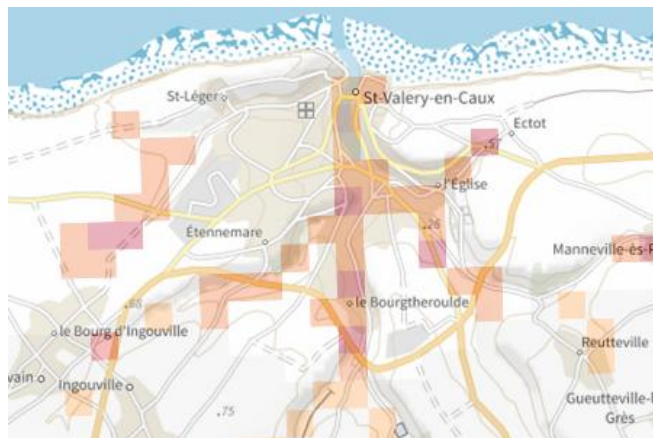
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9000113A	Inondations et/ou Coulées de Boue	26/02/1990	23/03/1990
INTE9000113A	Inondations et/ou Coulées de Boue	11/02/1990	23/03/1990
INTE8900562A	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/05/1989	13/12/1989
NOR19850111	Inondations et/ou Coulées de Boue	22/11/1984	26/01/1985
NOR19830720	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/06/1983	26/07/1983

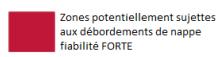
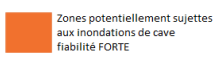
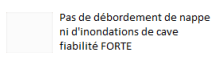
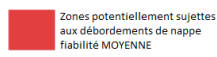
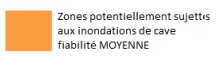
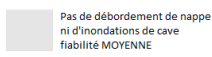
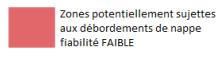
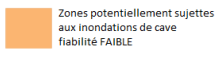
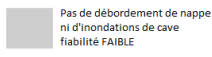
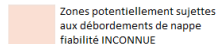
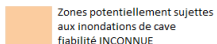
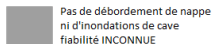
Risque de remontées de nappe sur Saint-valery-en-caux

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

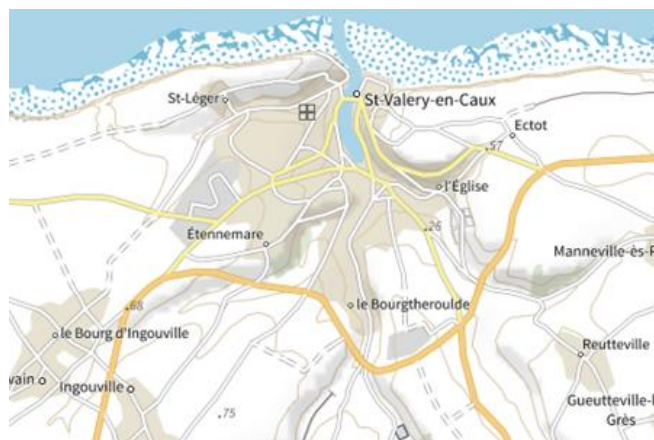
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

Risques côtiers sur Saint-valery-en-caux

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les risques littoraux sont causés par plusieurs types de phénomènes.

- La submersion marine : c'est une inondation temporaire des zones côtières par la mer dans des conditions météorologiques et de marée défavorables (augmentation du niveau moyen de la mer pendant une dépression, déferlement de fortes vagues).
- Les tsunamis : ce sont des vagues de grande hauteur, provoquées par des séismes ou des séismes sous-marins. Les vagues peuvent atteindre plusieurs mètres de hauteur sur certains territoires d'outre-mer.
- Le changement climatique a pour conséquence une augmentation du niveau moyen de la mer, ce qui aggrave aussi les risques littoraux.



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM76**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par submersion marine](#)

3 évènements liés aux risques côtiers classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

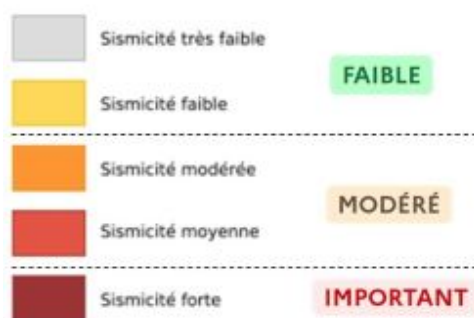
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Chocs Mécaniques liés à l'action des	25/12/1999	30/12/1999
INTE9000113A	Chocs Mécaniques liés à l'action des	26/02/1990	23/03/1990
INTE9000113A	Chocs Mécaniques liés à l'action des	11/02/1990	23/03/1990

Risque de séisme sur Saint-valery-en-caux

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Saint-valery-en-caux

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

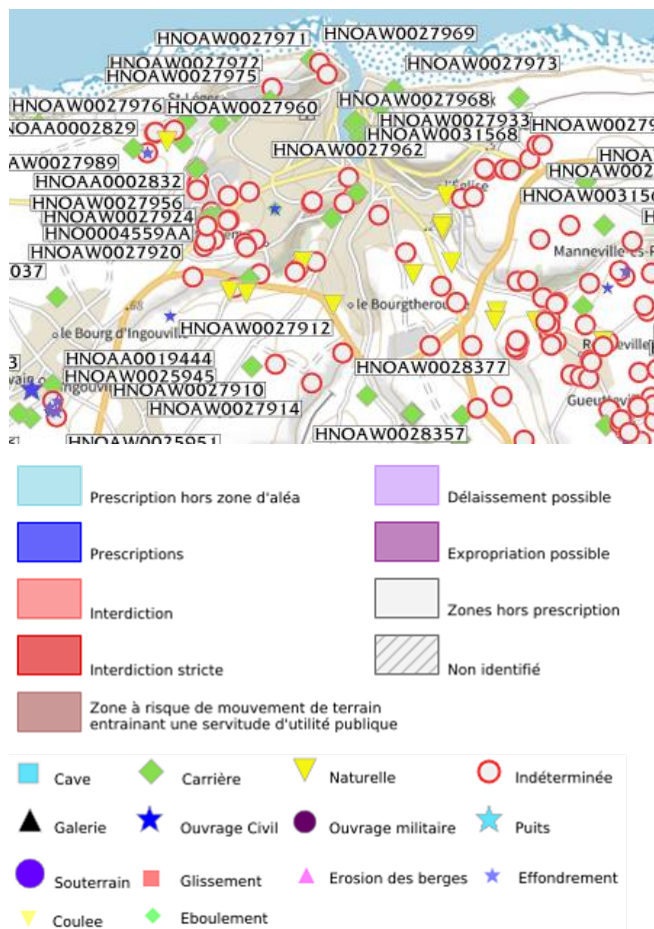
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM76**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)

Affaissements et effondrements d'origine naturelle (cavités souterraines)

Recul du trait de côte et de falaises

Tassements différentiels

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du

Risque de mouvements de terrain sur Saint-valery-en-caux

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
NOR19850111	Mouvement de Terrain	22/11/1984	26/01/1985

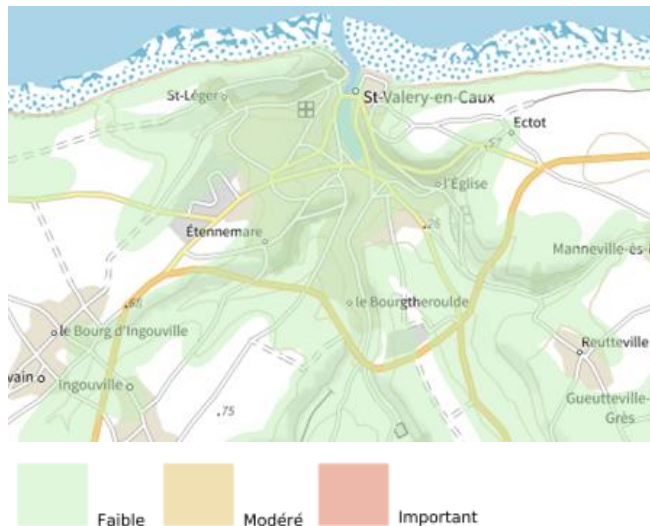
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Saint-valery-en-caux

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



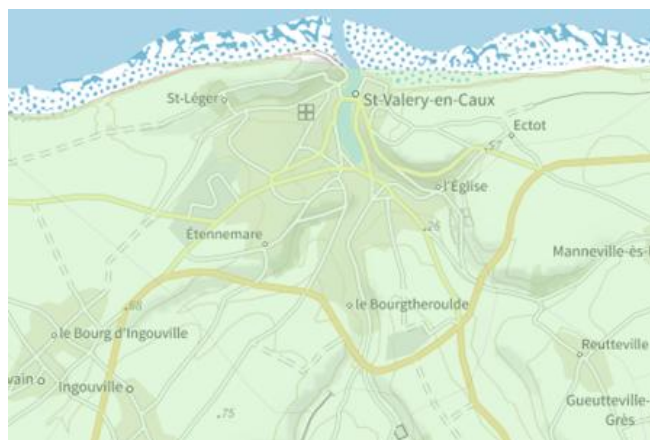
RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **1/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Saint-valery-en-caux

Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Saint-valery-en-caux

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

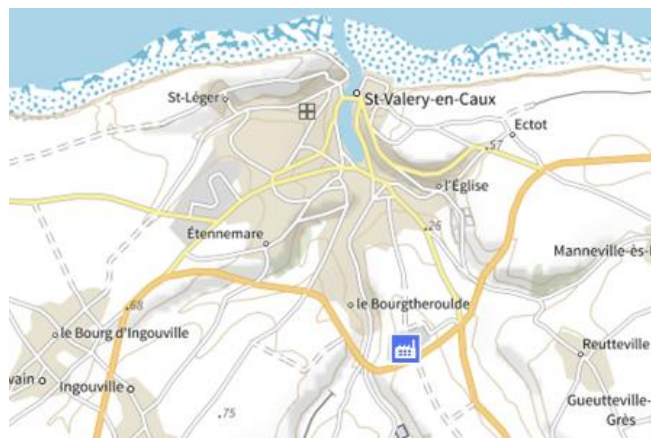
Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



Informations détaillées :

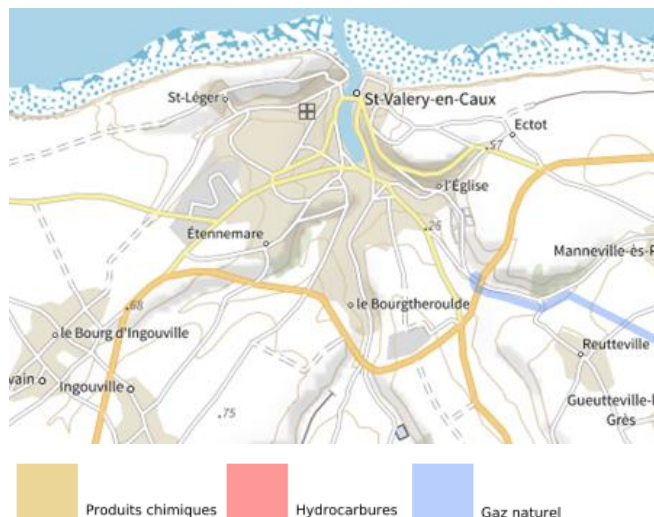
1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
PÂTISSERIE PASQUIER SAINT VALERY	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Saint-valery-en-caux

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

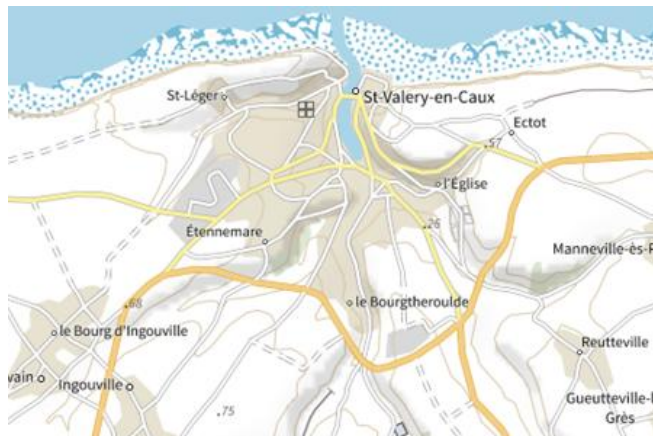
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque d'accident nucléaire à proximité sur Saint-valery-en-caux

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations nucléaires de base (INB) sont des installations qui, de par leur nature ou en raison de la quantité ou de l'activité des substances radioactives qu'elles contiennent, sont soumises à des dispositions particulières en vue de protéger les personnes et l'environnement.



-  Centrale nucléaire de production d'électricité
-  Centrale nucléaire de production d'électricité avec risque iode
-  Gestion des déchets radioactifs
-  Gestion des déchets radioactifs avec risque iode
-  Cycle du combustible
-  Cycle du combustible avec risque iode
-  Activités de recherche
-  Activités de recherche avec risque iode
-  Installation en démantèlement
-  Installation en démantèlement avec risque iode
-  Autres activités industrielles

Informations détaillées :



Campagne iode 2024 et 2025 :

Cette mise à disposition concerne l'ensemble des personnes résidant ou travaillant dans la zone du PPI de l'installation nucléaire, sauf pour les centrales nucléaires EDF où la mise à disposition est limitée à 10km autour de celles-ci. Lien vers le site [santé.fr](https://www.santé.fr).



DDRM : **DDRM76**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Nucléaire](#)

Le tableau ci-dessous répertorie les installations nucléaires de base à proximité
1 installation(s) nucléaire(s) à proximité

Risque d'accident nucléaire à proximité sur Saint-valery-en-caux

Nom de l'installation	Commune	Exploitant	Risque Iode
Centrale nucléaire de Paluel	PALUEL	EDF	Oui

Risque de pollution des sols sur Saint-valery-en-caux

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 19 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

5 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
11101167	Effondrement / Affaissement	
11101168	Effondrement / Affaissement	
11101365	Chute de blocs / Eboulement	
11101366	Chute de blocs / Eboulement	pointe "Trou au vin"
11101734	Effondrement / Affaissement	

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

101 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
HNO0000817AA	carrière	
HNO0000892AA	carrière	Marnière au Nord de la zone industrielle
HNO0000893AA	carrière	Marnière au Nord de la zone industrielle
HNO0000894AA	carrière	Marnière au Nord de la zone industrielle
HNO0000895AA	carrière	Marnière au Nord de la zone industrielle
HNO0003769AA	carrière	Puits de marnière au Nord du carrefour D925 D79
HNO0003872AA	carrière	Exploitation ou Carrière souterraine n°22
HNO0003873AA	carrière	Exploitation ou Carrière souterraine n°22
HNO0004559AA	carrière	Marnière - Identifiant n°50
HNOAA0002828	indéterminé	Cavité au SW du Hameau St Léger
HNOAA0002829	indéterminé	Cavité signalée suite à effondrement
HNOAA0002830	indéterminé	Cavité signalée suite à effondrement - Lieu-dit La Briqueterie Justin
HNOAA0002832	indéterminé	Cavité au Nord de la zone industrielle
HNOAA0002833	indéterminé	Cavité signalée suite à effondrement - Hameau d'Etennemare
HNOAA0002834	indéterminé	Cavité à l'Ouest du Hameau d'Etennemare
HNOAA0002835	indéterminé	Cavité signalée suite à effondrement au Sud du Hameau d'Etennemare
HNOAA0002836	indéterminé	Cavité au lieu-dit Fond d'Ingourville
HNOAA0002837	indéterminé	Cavité en bordure du Bois d'Etennemare
HNOAA0002838	indéterminé	Cavité signalée suite à effondrement en bordure du Bois d'Etennemare
HNOAA0005668	carrière	Puits de marnière au Nord du carrefour D925 D79
HNOAA0005732	carrière	Exploitation ou Carrière souterraine n°22
HNOAA0006080	carrière	Marnière - Identifiant n°50
HNOAW0027910	indéterminé	Indice 135
HNOAW0027911	indéterminé	Indice 166 et 165
HNOAW0027912	indéterminé	Indice 112
HNOAW0027913	naturelle	Indice 137
HNOAW0027914	indéterminé	Indice 136
HNOAW0027915	naturelle	Indice 105
HNOAW0027916	indéterminé	Indice 158
HNOAW0027917	indéterminé	Indice 59
HNOAW0027918	indéterminé	Indice 140
HNOAW0027919	naturelle	Indice 167
HNOAW0027920	indéterminé	Indice 131
HNOAW0027921	naturelle	Indice 55 et 57
HNOAW0027922	naturelle	Indice 130 et 150
HNOAW0027923	indéterminé	Indice 141
HNOAW0027924	indéterminé	Indice 142
HNOAW0027925	carrière	Indice 149
HNOAW0027926	indéterminé	Indice 145

Identifiant	Type	Nom
HNOAW0027927	carrière	Indice 2
HNOAW0027928	indéterminé	Indice 144
HNOAW0027929	indéterminé	Indice 25
HNOAW0027930	naturelle	Indice 27
HNOAW0027931	naturelle	Indice 26
HNOAW0027932	indéterminé	Indice 115
HNOAW0027933	indéterminé	Indice 92
HNOAW0027934	indéterminé	Indice 91
HNOAW0027935	indéterminé	Indice 133
HNOAW0027936	naturelle	Indice 31
HNOAW0027937	naturelle	Indice 30
HNOAW0027938	indéterminé	Indice 94
HNOAW0027939	indéterminé	Indice 93
HNOAW0027940	indéterminé	Indice 95
HNOAW0027941	naturelle	indice 29
HNOAW0027942	naturelle	indice 41
HNOAW0027943	naturelle	Indice 56
HNOAW0027944	indéterminé	Indice 152
HNOAW0027945	indéterminé	Indice 139
HNOAW0027946	indéterminé	Indice 37
HNOAW0027947	indéterminé	Indice 38
HNOAW0027948	indéterminé	Indice 163
HNOAW0027949	carrière	indice 13
HNOAW0027950	carrière	indice 76
HNOAW0027951	carrière	indice 162
HNOAW0027952	indéterminé	Indice 36
HNOAW0027953	indéterminé	Indice 127
HNOAW0027954	indéterminé	indice 71 et 154
HNOAW0027955	indéterminé	indice 35
HNOAW0027956	indéterminé	Indice 34
HNOAW0027957	indéterminé	Indice 160
HNOAW0027958	indéterminé	Indice 161
HNOAW0027959	naturelle	Indice 119
HNOAW0027960	indéterminé	Indice 20
HNOAW0027961	carrière	Indice 170
HNOAW0027962	indéterminé	Indice 32
HNOAW0027963	carrière	Indice 168
HNOAW0027964	carrière	Indice 171
HNOAW0027965	carrière	Indice 172
HNOAW0027966	carrière	Indice 151
HNOAW0027967	carrière	Indice 169
HNOAW0027968	indéterminé	indice 108 et 153
HNOAW0027969	carrière	indice 155
HNOAW0027970	carrière	Indice 173
HNOAW0027971	indéterminé	Indice 109

Identifiant	Type	Nom
HNOAW0027972	indéterminé	Indice 101
HNOAW0027973	carrière	Indice 156
HNOAW0027974	carrière	Indice 118
HNOAW0027975	carrière	Indice 123
HNOAW0027976	indéterminé	Indice 98
HNOAW0027978	carrière	Indice 11
HNOAW0027979	carrière	Indice 1
HNOAW0027980	carrière	Indice 8
HNOAW0027983	indéterminé	Indice 164
HNOAW0027984	carrière	Indice 3
HNOAW0027985	carrière	Indice 10
HNOAW0027987	carrière	Indice 7
HNOAW0027988	carrière	Indice 4
HNOAW0027989	carrière	Indice 6
HNOAW0027992	naturelle	Indice 126
HNOAW0027993	carrière	Indice 96
HNOAW0027994	carrière	Indice 5

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

1 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001256301	PÂTISSERIE PASQUIER SAINT VALERY	Clôturée

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

19 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4087347	PÂTISSERIE PASQUIER SAINT VALERY	En arrêt	Industrie agro-alimentaire
SSP506238	VIBRATECHNIQUES	En arrêt	
SSP3864652		Indéterminé	
SSP3863062		En arrêt	
SSP3863061		En arrêt	
SSP3863060	garage Peugeot	Indéterminé	
SSP3863059		En arrêt	
SSP3863058	briquetterie Justin	En arrêt	
SSP3863056		Indéterminé	
SSP3863055		Indéterminé	
SSP3863054		En arrêt	
SSP3863053		En arrêt	
SSP3863052		En arrêt	
SSP3863051	ANTAR	Indéterminé	
SSP3863050		Indéterminé	
SSP3863049	"Tout faire matériaux"	Indéterminé	
SSP3860656		En arrêt	
SSP3860655		En arrêt	
SSP3860654		En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident nucléaire peut exposer la population et l'environnement à la radioactivité, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT NUCLÉAIRE ?

Si vous vivez à moins de 20 km d'une centrale nucléaire :

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par la préfecture et l'exploitant, elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **RETIREZ VOS COMPRIMÉS d'iode** dans les pharmacies partenaires sur présentation d'un justificatif de domicile
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** avec les objets et articles essentiels

En cas d'accident nucléaire, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres, coupez la ventilation
- **NE TOUCHEZ PAS AUX OBJETS** qui se trouvent à l'extérieur, notamment les véhicules
- **SI VOUS ÊTES DANS UN VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible. Un véhicule n'est pas une bonne protection
- **S'IL PLEUT**, laissez à l'extérieur tout ce qui aurait pu être mouillé par la pluie
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours
- **PRENEZ DE L'IODE**, uniquement sur instruction du préfet, et sauf contre-indication médicale. Si vous n'avez pas de comprimé d'iode au moment de l'accident, une distribution d'urgence est organisée dans les lieux collectifs définis par le préfet



Pendant toute la durée de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités
(sur la prise d'iode, notamment)



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles
pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile
que sur ordre des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr